

L'ANRT organisera, le **samedi 23 novembre 2019 à partir de 08H30**, une session d'examen pour l'obtention du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste (pour les radioamateurs notamment).

L'examen se présente comme suit :

- **A partir de 08H15** : Accueil des participants et accomplissement des procédures administratives (paiement des frais, ...).
- **09H -12H** : Epreuve écrite, qui se déroulera à l'**Institut National des Postes et Télécommunications** (INPT), sise Avenue Allal Al Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat.
- **A partir de 11H** (pour ceux qui auraient déjà terminé l'épreuve écrite) : Epreuve pratique, qui se déroulera dans les locaux de l'**ANRT** sis à l'**Ancienne Ecole des PTT**, 31, Avenue Ibn Battouta, Agdal, Rabat.

Les frais d'examen sont fixés, conformément à l'arrêté n°2045-18 du 20 juin 2018, à **300 DH (TTC)** non remboursables. Ils doivent être payés avant le début de l'épreuve écrite.

Les candidats intéressés, non déjà inscrits, sont priés d'envoyer un mail pour s'inscrire à [radioamateur@anrt.ma](mailto:radioamateur@anrt.ma), **au plus tard le 19 novembre 2019 à 15H**, précisant leurs noms, prénoms et une adresse mail de contact ainsi que leurs coordonnées téléphoniques (mobile notamment).

[Retour](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/en/node/3751>